



# CLASSE DE PRÉPARATION À LA VIE ÉLÉMENTAIRE

**PROGRAMME ET SERVICES DESTINÉS À  
L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

---

*Réussir ensemble!*  
**SERVICES À L'ÉLÈVE**

Le **PROGRAMME DE PRÉPARATION À LA VIE** à l'*élémentaire* s'adresse aux élèves ayant une **déficience intellectuelle**, un **handicap de développement** ou un **diagnostic d'autisme**.

Les élèves qui y sont référés ont de la difficulté à fonctionner dans une classe régulière où ils bénéficient peu de l'enseignement. Leurs besoins sociaux et éducatifs peuvent être plus facilement comblés dans une classe avec un nombre restreint d'élèves.

## **DÉVELOPPEMENT D'HABILITÉS PERSONNELLES**

Dans ces classes, nous encourageons le **DÉVELOPPEMENT DES HABILITÉS PERSONNELLES** des élèves, notamment au plan de l'hygiène, de l'habillement, de l'alimentation, de la sécurité personnelle, du magasinage, des moyens de transport et des autres aspects de la vie quotidienne.

Nous développons les habiletés intellectuelles et scolaires, les capacités à communiquer et les habiletés sociales de chacun des élèves. Nous leur enseignons des comportements attendus à l'école, en groupes, en classe et lors des loisirs.

## **AMBIANCE QUI ENCOURAGE L'APPRENTISSAGE**

Nos classes de préparation à la vie privilégient une **ambiance familiale** et **chaleureuse** afin que les élèves se sentent chez eux.

Les salles de classe sont aménagées en centres d'apprentissage qui favorisent les compétences nécessaires pour les intégrer et les aider à vivre en harmonie avec leur milieu.

Les élèves partagent leurs forces et relèvent des défis en apprenant à leur propre rythme. Notre approche humaniste leur permet

de communiquer ouvertement leurs besoins, d'adopter des comportements attendus et d'apprendre à vivre avec les autres. Nous les aidons à se développer physiquement, à se prendre en charge et à devenir autonomes.

### **ADMISSION À UNE CLASSE DE PRÉPARATION À LA VIE (CPV)**

Pour être admis dans une telle classe, les élèves sont référés à un *Comité d'intervention, de placement et de révision* au niveau du Conseil (CIPR-CONSEIL).

Le **CIPR-CONSEIL** intervient lorsque les besoins de l'élève sont tels qu'ils peuvent exiger un placement dans une classe distincte à temps plein ou avec intégration partielle en classe ordinaire (jusqu'à un maximum de 49 % de la journée scolaire).

**NOTEZ :** Pour obtenir plus d'informations concernant le CIPR-CONSEIL, veuillez vous référer au Guide des programmes et services destinés à l'enfance en difficulté disponible sur le site web du Csc MonAvenir au [www.cscmonavenir.ca/services/service-a-leleve/](http://www.cscmonavenir.ca/services/service-a-leleve/)

Les **SERVICES À L'ÉLÈVE** visent un travail d'équipe multidisciplinaire qui offre une expertise professionnelle axée sur le respect et la reconnaissance des différences individuelles dans le but de fournir des services efficaces à l'élève et à l'école tout en créant un partenariat dans la communauté.

## COORDONNÉES DES SERVICES À L'ÉLÈVE

### Services à l'élève

Conseil scolaire catholique MonAvenir  
52, rue Pearl sud, Hamilton ON L8P 3W8  
Tél. : 905-524-2503 ou 1-877-646-9091  
Télé. : 905-524-1567



[CscMonAvenir.ca](http://CscMonAvenir.ca)

